

NOTE D'INFORMATION FÉDÉRALE N°331

AVRIL 2022

1. CLASSEMENT INDOOR

Le classement des clubs indoor provisoire 2022 a été mis à jour avec l'actuel classement du C7DC.

Vous pouvez le consulter via le lien :

<https://www.ffaviron.fr/medias/downloads/ffaviron-classement-des-clubs-indoor-2022-provisoire-20220309100653.pdf>

2. CLUB DES DIRIGEANTES

Après quatre rendez-vous organisés en visioconférence, le club des dirigeantes se réunit au siège de la Fédération Française d'Aviron, le **23 avril 2022** à **Nogent-sur-Marne** autour de la **projection en avant-première du documentaire « Les incorrectes, Alice Milliat et les débuts du sport au féminin »**, et d'ateliers autour du sexisme ordinaire, en présence d'Aurélié Bresson et Marine Romezin.

Dans la continuité de son engagement dans le développement durable, la Fédération conseille aux participantes de favoriser le covoiturage en consultant la page facebook : <https://www.facebook.com/groups/405446191023561/>
Renseignements et Inscriptions **avant le lundi 18 avril 2022** : aviron-feminin@ffaviron.fr.

3. RÈGLES DE SÉLECTION PARA-AVIRON ADAPTE

Vous pouvez consulter les règles de sélection para-aviron adapté sur le site de la fédération.

Lien : <https://www.ffaviron.fr/equipes-de-france/acces-haut-niveau/regles-de-selection>

4. APPEL À PROJET FÉDÉRAL : ÉQUIPEZ VOTRE CLUB DU DISPOSITIF AVISTIM

En 2022, plusieurs clubs pourront bénéficier de cette innovation en répondant à cet appel à projet fédéral, selon les modalités décrites ci-dessous :

Seuls les clubs ayant un coach formé Aviron Santé et Aviron Handicaps peuvent candidater. Une exception sera prise en considération auprès des clubs ayant déjà un coach certifié sur l'une ou l'autre de ces formations et engageant ce même coach en 2022 à compléter la formation manquante.

Retrouvez toutes les informations :

<https://www.ffaviron.fr/fr/actualites/2022-04-08/appele-projets-federal-equipez-votre-club-dispositif-avistim>

5. HANDIGUIDE DES SPORTS

Le handiguide lance sa nouvelle campagne. Peu de clubs d'aviron sont référencés. En tant que Fédération délégataire, il est important que l'aviron soit bien représenté et qu'un maximum de structures figurent sur cette plateforme :

<https://www.handiguide.sports.gouv.fr/>

Tous les clubs peuvent accueillir des handicaps légers. Nous comptons sur vous pour vous y inscrire.

Télécharger le Kit de communication sur :

<https://www.sports.gouv.fr/pratiques-sportives/sports-pour-tous/sport-handicaps/article/acces-a-la-pratique>

6. FORMATION COSMOS

Le COSMOS propose de nombreuses formations à destination des employeurs.

- Quelles sont les questions à se poser à l'embauche d'un salarié ? Comment choisir et rédiger un contrat de travail ? Découvrez l'ensemble des bonnes pratiques à adopter pour le recrutement d'un salarié les 16 et 17 juin (après-midi)
- Gérer les événements impactant la relation de travail au quotidien les 16 et 17 mai (matin)
- Comprendre et appliquer le pouvoir de direction de l'employeur les 2 et 3 mai (après-midi)

Renseignements et inscriptions auprès de l'organisme : <https://www.cosmos-sports.fr/actu/formations-cosmos-2022-20814>

7. AVIRON DE MER

Pour rappel, la réglementation sportive 2022 prévoit que les rameuses et rameurs doivent avoir participé à une régates labellisée ou à un championnat de France mer sans date limite antérieure pour pouvoir participer au Championnat de France mer à Agde du 20 au 21 mai prochain.

Afin d'analyser les moyens dont disposent nos clubs pour pratiquer l'aviron de mer, la commission d'Aviron de mer de la FFA a élaboré un questionnaire destiné aux clubs qui pratiquent de manière occasionnelle, régulière ou exclusivement en mer.

Nous invitons un maximum de clubs concernés à y répondre à partir du lien ci-dessous pour orienter les futures propositions de cette commission et donc répondre au mieux aux besoins des clubs :

<https://framaforms.org/questionnaire-mer-pour-les-clubs-francais-1648625889>

Pour toute question relative à la pratique de l'Aviron de mer, veuillez contacter :

Yvonig FOUCAUD, CTN en charge de l'aviron de mer - 06.19.99.65.36 – yvonig.foucaud@ffaviron.fr

8. SÉLECTIONS BPJEPS/DEJEPS DÈS LE MOIS DE JUIN !

Dernière opportunité de bénéficier de l'aide exceptionnelle de 8000€ pour l'apprentissage.

Objectifs :

- Pouvoir **animer, enseigner, entraîner ou encadrer** la pratique de l'aviron **contre rémunération** à titre d'occupation principale ou secondaire, de façon habituelle, saisonnière ou occasionnelle.
- Soutenir le développement d'une structure.
- Acquérir des compétences humaines attestées et valorisées.

L'aide exceptionnelle de 8000€ pour l'apprentissage prenant fin en juin 2022, le CREPS de Vichy organise des sélections anticipées les **13 et 14 juin 2022** pour les formations BPJEPS et DEJEPS (promo 2022-2024). Permettez à votre structure d'en bénéficier !

⇒ **Inscriptions ouvertes jusqu'au 15 mai 2022**

Pour les structures non concernées par cette aide, les sélections habituelles auront lieu du **5 au 7 septembre 2022**.

⇒ **Inscriptions d'ores et déjà ouvertes, jusqu'au 1^{er} août 2022**

Pour plus de renseignements : <https://www.creps-vichy.sports.gouv.fr/formation.offre#activites-nautiques>

Responsable pédagogique : Ophélie SIMON - Tél. 04 70 59 52 91 - ophelie.simon@creps-vichy.sports.gouv.fr

Secrétariat : Élisabeth DEAT – Tél. 04 70 59 52 97 - elisabeth.deat@creps-vichy.sports.gouv.fr